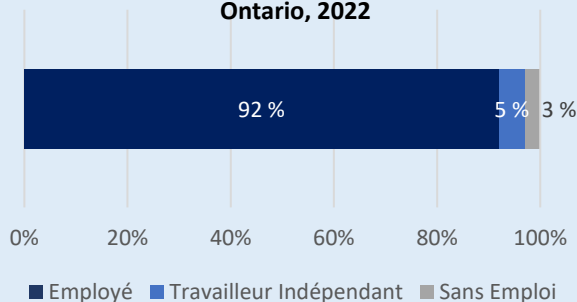


Les techniciens en instrumentation et contrôle installent, entretiennent, calibrent, ajustent, conçoivent et résolvent les problèmes de divers systèmes d'usine dans des environnements industriels. Pour des informations supplémentaires concernant ce métier, veuillez consulter [le champ d'exercice](#) du métier tel qu'indiqué dans le Règlement 875/21 de l'Ontario.

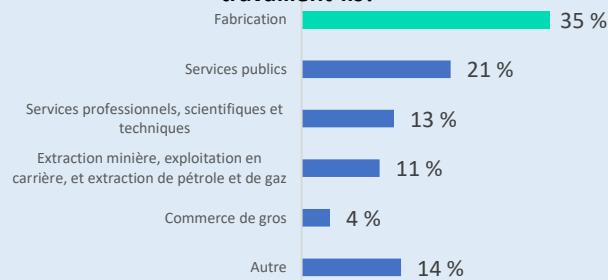
## PROFIL DE LA MAIN-D'OEUVRE

Effectifs des Techniciens en instrumentation et contrôle en Ontario, 2022



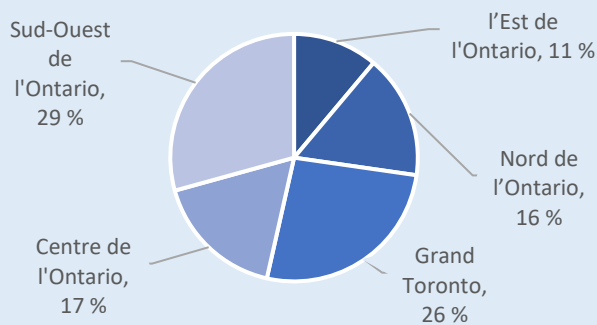
Source : Sondage population active – Basé sur 700 répondants

Où les Techniciens en instrumentation et contrôle travaillent-ils?



Source : Recensement 2021

Main-d'œuvre à travers l'Ontario



Source : Recensement 2021

Techniciens en instrumentation et contrôle (447A)  
Nombre de Certificats de Qualification Délivrés, 2022

41

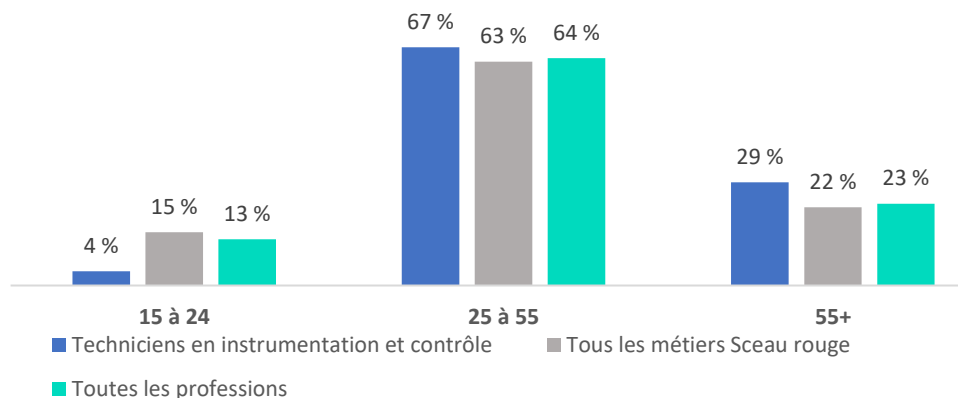
Source : MSO Base de Données des Opérations

## PROFIL D'ÂGE

Les Techniciens en instrumentation et contrôle présentent une démographie plus âgée par rapport à d'autres métiers du Sceau rouge.






Environ 30 % des Techniciens en instrumentation et contrôle approchent l'âge de la retraite (55 ans ou plus).

Main-d'œuvre par groupe d'âge



Source : Recensement 2021

# PROFIL DÉMOGRAPHIQUE DE LA MAIN-D'ŒUVRE

		Technicien en instrumentation et contrôle	Changement depuis 2016	Tous les métiers Sceau rouge
Femmes+		8,1 %	+0,0 %	13,8 %
Immigrants		25,0 %	+0,7 %	26,2 %
Minorités ethniques		19,8 %	+2,1 %	23,3 %
Populations autochtones		4,2 %	+0,7 %	3,7 %
Personnes handicapées		15,6 %	+4,6 %	13,5 %

Source : Recensement 2016, Recensement 2021

## PARCOURS SCOLAIRE

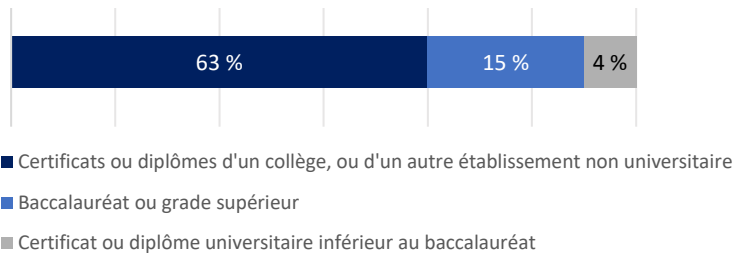
Le métier de Technicien en instrumentation et contrôle est un métier à accréditation non obligatoire en Ontario, ne nécessitant pas de certification ou d'inscription en tant qu'apprenti pour exercer dans la province.

Un niveau d'éducation correspondant à 12 ans d'études est requis pour être admissible à un apprentissage.

Le programme d'apprentissage dure environ quatre ans et comprend 7 280 heures d'expérience de travail sur le terrain, ainsi que trois niveaux de formation en classe.

Source : Recensement 2021

### Proportion de la main-d'œuvre détenant un titre d'étude postsecondaire



En plus de détenir un certificat de qualification, plus de trois quarts des techniciens en instrumentation et contrôle détiennent également une qualification postsecondaire.

## REVENUS

28,21 \$ - 42,27 \$

Plage de salaire horaire<sup>1</sup>

Source : Planification de la main-d'œuvre Ontario. (2023). Rapport sur les tendances du marché du travail : Données sur les offres d'emploi de janvier à décembre 2022

55 000 \$ - 82 426 \$

Plage de salaire annuel<sup>1</sup>

Source : Planification de la main-d'œuvre Ontario. (2023). Rapport sur les tendances du marché du travail : Données sur les offres d'emploi de janvier à décembre 2022

<sup>1</sup> Les compensations horaires/annuels peuvent varier en fonction de différents facteurs, y compris l'emplacement, d'autres certifications et l'expérience de travail. En Ontario, les employeurs, les syndicats et les organisations peuvent offrir des avantages tels que : l'assurance santé, les régimes de retraite, l'assurance dentaire et des programmes de formation, entre autres.

**Veillez-vous référer aux FAQ pour des informations supplémentaires et des définitions.**

L'information contenue dans ce profil s'applique à toutes les professions avec la Classification nationale des professions (CNP) 22312 : 447A Technicien en instrumentation et contrôle.

